

La Lettre

CORMERY

Edito

Mesdames et Messieurs, chers Cormériens,

L'année 2021 est déjà bien entamée. J'espère que les températures plus clémentes et la venue des beaux jours du printemps, période propice à la détente, nous permettront de mieux affronter les difficultés du quotidien.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la Covid-19 qui continue de bouleverser nos vies. Les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs. Restons prudents, continuons à nous protéger, nous avons tant de choses à partager ensemble dans les mois à venir.

L'activité des élus du conseil municipal continue de fonctionner avec des réunions en présentiel. Malgré la situation, nous nous efforçons d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes légitimes avec l'aide de l'ensemble du personnel communal.

En cette période de préparation du budget 2021, je tenais à remercier tous les élus pour la qualité des rapports cordiaux et de l'avancée réelle des projets qui vont démarrer ou voir le jour cette année. Place à la réalisation du budget 2021.

Je tiens à remercier Mme Guindeuil pour l'excellent travail fait pendant le congé maternité de la directrice de l'école Jacques Prévert Mme Fenayon.

Merci aussi à l'association et aux bénévoles des Amis d'Alcuin pour le travail effectué ces derniers temps à L' Abbaye.

Des chantiers de nettoyage vont être organisés dans la commune, n'hésitez pas à venir participer avec nos bénévoles et notre personnel communal, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous. Renseignements à la mairie.

« Parfois, tu dois jouer le rôle de l'imbécile pour tromper l'imbécile qui pense que tu es un imbécile... » A méditer !!!



Votre Maire
Pascal DEBAUD

Puzzle - Espace de vie sociale

Visite du Jardin Botanique de Tours le samedi 27 mars de 10h à 17h30 – Gratuit - Covoiturage possible - Informations et inscriptions au 02.47.94.12.00 evs.puzzle@gmail.com

Diverses animations ont lieu en semaine telles que le thé couture les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi du mois ou l'après midi des aînés les **09 et 23 avril de 14h à 17h !**



Bibliothèque

Le **samedi 24 avril à 10h30** : Lectures de Printemps - Animation proposée au jeune public de 3 à 8 ans - Compte tenu des mesures sanitaires, l'espace enfants sera exceptionnellement fermé durant cet horaire - L'accès à l'atelier est limité à 10 enfants.

N'hésitez pas à réserver à l'adresse mail : bibliotheque.cormery@wanadoo.fr

Nacel - Spectacle

Le **dimanche 2 mai** (Date et horaire à confirmer) à la salle des fêtes de Cormery : 2 COMME 1 ACCORD de la Compagnie La P'tite Fabrique de Cirque - Tout public

Topette et Giuseppe viennent nous faire un concert ! Ils nous proposent une pièce originale, où la musique s'accorde avec le rire. Non sans difficultés ni quelques drames, ils vont devenir Clownicien et Musiclown pour notre plus grand plaisir.

Pour toute information, veuillez contacter l'association NACEL au 02.47.92.22.26.

Les Amis d'Alcuin

Acquisition d'une partie névralgique de l'organisation de l'abbaye

L'action de la mairie en faveur du patrimoine poursuit son cours. En effet, depuis début mars, la municipalité est propriétaire de l'angle sud-ouest du cloître et du garage attenant. Cette partie de l'abbaye a un caractère hautement névralgique puisqu'il permettait à l'époque la circulation du cloître vers la « Porterie de l'abbaye » et du cloître vers l'église abbatiale.

Les 2 ouvertures en question sont encore bien conservées. Le but à terme est la réouverture de l'ensemble de la galerie du cloître et le rétablissement des circulations.

Les Amis d'Alcuin à pied d'oeuvre pour la valorisation de notre patrimoine

Depuis janvier, les bénévoles des Amis d'Alcuin sont à pied d'oeuvre pour la valorisation de notre patrimoine. Comme vous aurez pu le remarquer, les remparts du jardin des moines ont été débarrassés en partie de la végétation envahissante. Le nettoyage de l'angle sud-ouest était en cours en ce début mars.



Les bénévoles vont se concentrer sur les prochains mois à la restauration des piliers du portail du cloître et du mur écroulé dans le cloître.

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles lors des sessions de travail généralement les samedis matin. Nous vous invitons également à adhérer à l'association ou à faire un don à l'association afin de permettre la réalisation des travaux (66% du don est défiscalisable).

Plus d'informations : 06.25.26.67.68 – contact@lesamisdalcuin.fr – www.lesamisdalcuin.fr

Inscriptions scolaires rentrée 2021/2022

Pour l'inscription à l'école (rentrée scolaire 2021/2022) des enfants nés en 2018, vous pouvez dès maintenant vous présenter en mairie pour procéder à la pré-inscription de votre enfant. Pour cela, vous devrez vous munir :

- du livret de famille
- et d'un justificatif de domicile.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, vous devrez déposer par la suite le dossier d'inscription accompagné des documents ci-dessus dans la boîte aux lettres de l'école avant le **12 mai 2021** comprenant :

- le certificat d'inscription délivré par la Mairie
- le certificat de radiation de la précédente école (si votre enfant est déjà scolarisé)
- Une copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Un papier libre avec adresse postale des représentants légaux
- Un numéro de téléphone
- Une adresse mail



Elections régionales et départementales



Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales ont été reportés au 13 et 20 juin 2021.

Les **élections régionales** permettront de renouveler les 17 conseils régionaux de France et des assemblées de Corse, Guyane et Martinique pour un mandat de 6 ans. Les **élections départementales** permettront quant à elles de renouveler les 101 conseils départementaux pour un mandat de 6 ans.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à Cormery. Des équipements de protection adaptés seront mis à la disposition des électeurs. Pour voter, la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais conseillée. En revanche, la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité l'est (sauf pour le passeport et la carte d'identité qui peuvent être périmés depuis moins de 5 ans).

Pour rappel, votre bureau de vote est indiqué sur la carte électorale : le bureau 1 est situé à la cantine de l'école Jacques Prévert et le bureau 2 au foyer.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du scrutin, en raison de la situation sanitaire, chaque mandataire peut bénéficier de deux procurations.

Vaccination COVID :

Depuis le 25 janvier, un centre de vaccination a ouvert ses portes à Loches. Plus d'un mois après, l'accès à la vaccination reste toujours restreint.

A ce jour, la réservation par groupe, à l'initiative des mairies, est réservée aux personnes en situation d'isolement (pas de moyen de locomotion, pas d'accès à la réservation).

Nous avons mené une campagne d'appel auprès de nos aînés afin de les informer des actualités et de recenser les personnes à accompagner.

Cela n'est pas sans contraintes, les rendez-vous proposés sont par groupe de 6 impérativement (pas plus, pas moins), sur présentation d'une liste de personnes pré-définie et de fait sans choix en terme de date et horaire.

A l'issue de cette campagne et étude (nombre, mode de transport adapté ...) les personnes concernées seront à nouveau contactées pour confirmation de leur inscription et en vue des formalités à accomplir (fiche de pré-vaccination, avis du médecin traitant...).

A noter : Pour obtenir un rendez-vous, nous vous conseillons d'appeler ou de vous connecter pendant la tranche horaire la plus favorable soit vers 12h30 – 13h00.

Le vaccin Astrazeneca est désormais accessible aux personnes de plus de 65 ans, il sera possible de se faire vacciner dans les pharmacies et par les infirmier(e)s. Le déploiement progressif est envisagé à compter de la mi-mars.

Concours 2021 des maisons fleuries



Le Fleurissement, c'est l'affaire de tous !

Soyez nombreux à fleurir pour permettre à votre commune d'obtenir 1, 2 ou 3 fleurs.

Fleurir sa fenêtre, son balcon, sa cour, embellir les abords de sa maison, de sa propriété, entretenir son potager, son verger sont des actes respectueux de l'environnement, améliorant son cadre de vie et celui de sa commune.

Bulletin de participation à votre disposition à la mairie de Cormery. Les inscriptions sont à adresser soit auprès de votre mairie, ou au siège de la section du Val de l'Indre.

Société d'Horticulture de Touraine

Section du Val de l'Indre

1916 rue de Tours - Le Pavillon 37320 ESVRES SUR INDRE - Tél : 02.47.26.34.92

